



Mémento du réemploi de matériaux

by Next Step, l'Organisme de formation spécialisé dans l'acquisition de compétences liées au réemploi de matériaux.

CHIFFRES CLÉS

213 millions de Tonnes de déchets de construction en 2020 soit 68% des déchets de la France

153 millions de Tonnes d'équivalent CO2 émis par le Bâtiment en 2019 soit 25% de l'empreinte carbone de la France

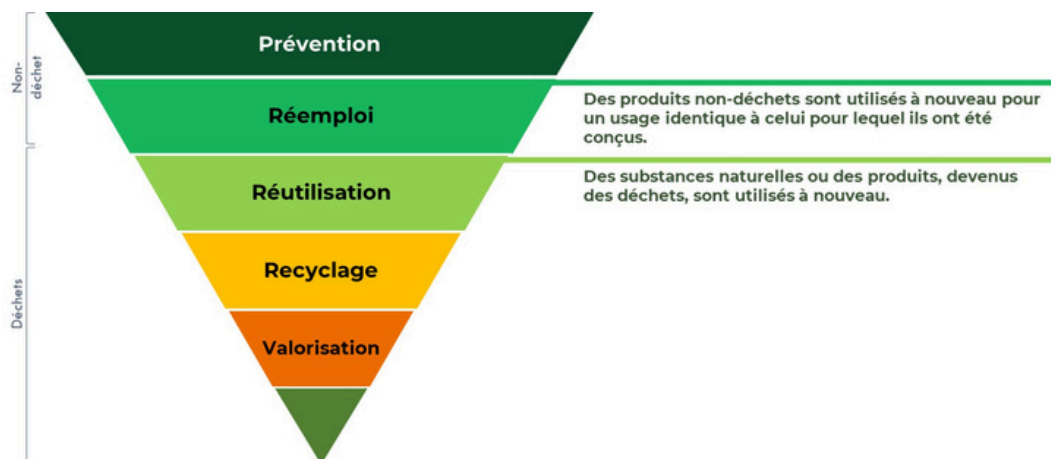
Moins de 1 % de PMCB réemployés
Produits Matériaux
Construction Bâtiment

2% en 2024
4% en 2027
Objectifs de réemploi inscrits aux cahiers des charges des éco organismes de la REP
PMCB - Responsabilités élargies des producteurs

LA HIERARCHIE DES MODES DE

TRAITEMENT DES DECHETS

2008 | Directive Européenne



CODE DE L'ENVIRONNEMENT

DEFINITION DU REEMPLOI

L. 541.I.1

Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont **pas des déchets** sont utilisés de nouveau pour un **usage identique** à celui pour lequel ils avaient été conçus ;

REGLEMENTATION

17 Août 2015
Loi Transition énergétique pour la croissance verte

10 Février 2020
Loi AGECE Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire

24 Août 2021
Loi Climat et Résiliences

1er janvier 2022
Règlement sur la Taxonomie Européenne

1er janvier 2024
Directive relative à la CSRD Corporate Sustainability Reporting Directive

Révision en cours
Règlement européen sur les produits de construction.
Règlement européen sur l'éco-conception des produits durables

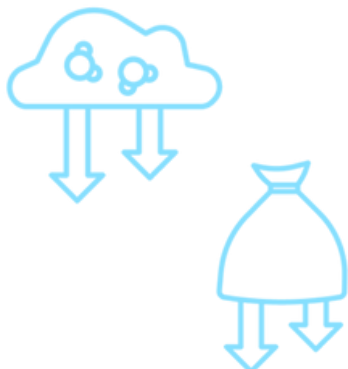
PRO - REEMPLOI

RE 2020 : Réglementation Environnementale 2020
Le Réemploi a un impact carbone nul.

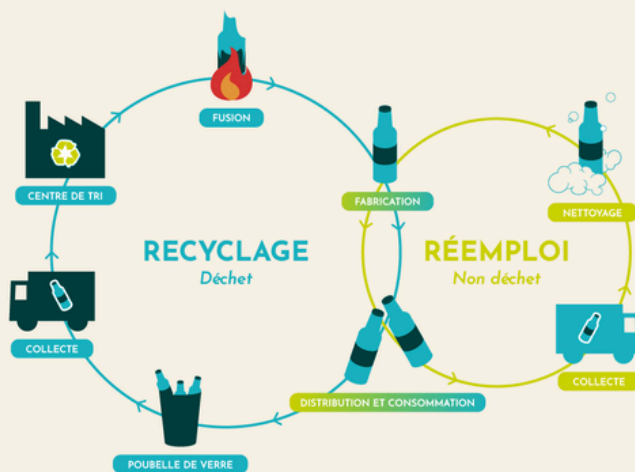
REP PMCB - 1er janvier 2023
Objectifs de réemploi

DIAG PEMD - 1er juillet 2023
Repérage PMCB réemployables

COMMANDE PUBLIQUE
25 % de matériaux biosourcés ou bas-carbone



RECYCLER c'est bien,
RÉEMPLOYER c'est mieux



Jusqu'à **-80%** de gaz à effet de serre pour une bouteille

RÉEMPLOYÉE*
*D'après Zero Waste

Le réemploi dans le secteur du bâtiment

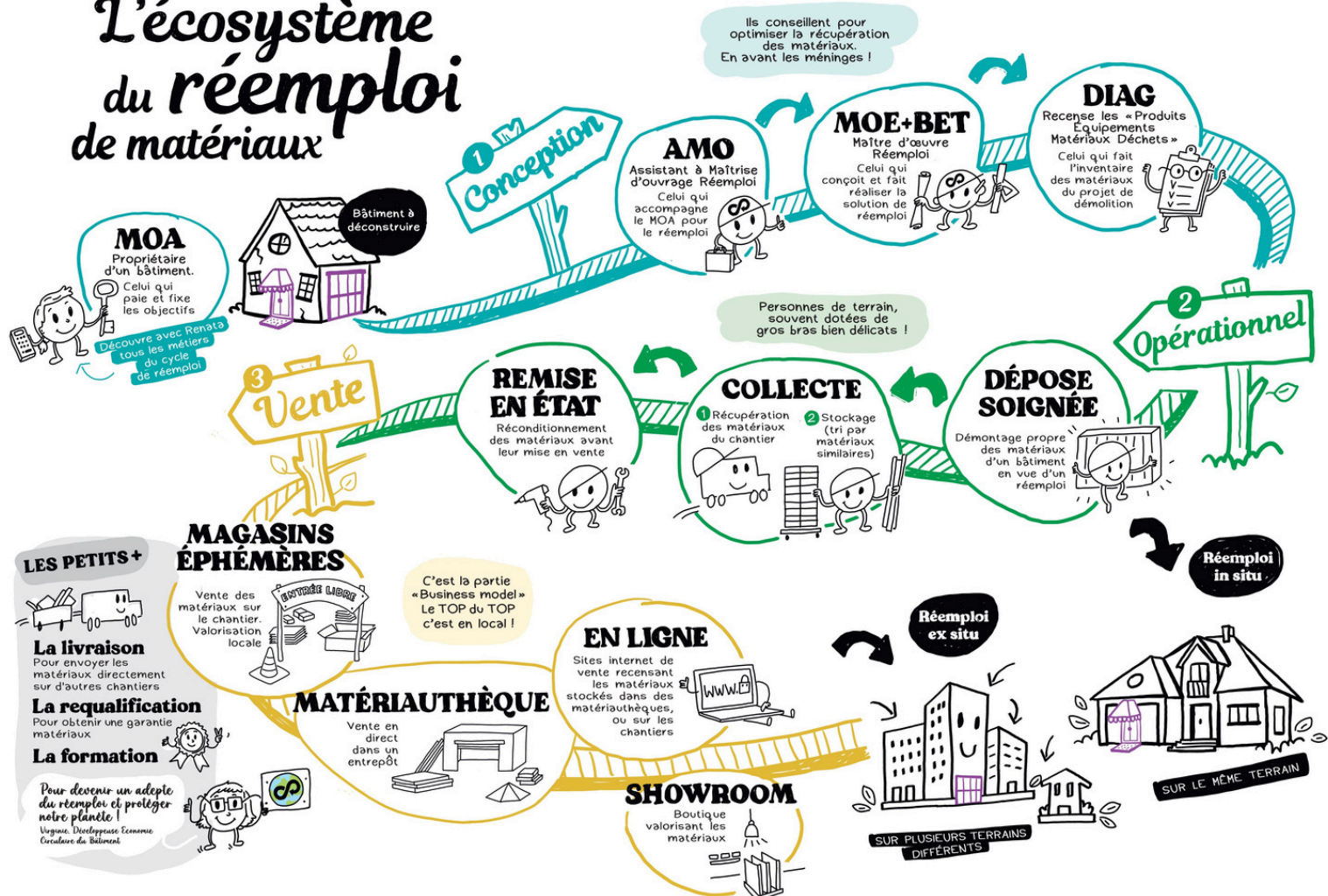
€
maîtrise du budget

réduction de déchets

économie circulaire

réduction émission de GES

L'écosystème du réemploi de matériaux



LES ETAPES CLES EN PHASE CONCEPTION

TOP 10 MATERIAUX REEMPLOYABLES

Parquet-massif
Brique-Pierre
Faux-Plancher
Chemins de câble
Radiateurs fonte
Faux-Plafond

LES ETAPES CLES EN PHASE CHANTIER

ANNUAIRE MATERIAUX REEMPLOI



Nextstep-circulaire.fr
SIRET 924 942 220 00014



contact@nextstep-circulaire.fr
04 78 31 11 28

Numéro de Déclaration d'activité enregistré sous le numéro 84692252669 auprès du préfet de la Région Auvergne Rhône Alpes. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat